



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

Avis d'Appel à Candidatures

Sujet :	Recrutement des personnels du secrétariat technique permanent de l'ITIE Gabon		
Numéro :	AMI N°002/RECRU PERS STP ITIE GABON/GMP/STP/2022		
Pays :	Gabon		
Date de publication :	17/06/2022	Date de réception :	30/06/2022
Pays :	Gabon		

I. Contexte de la mise en œuvre de l'ITIE

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale qui défend l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. La candidature du Gabon a été approuvée le 21 octobre 2021 par le Conseil d'Administration de l'ITIE, comme « pays candidat » à la mise en œuvre de la norme ITIE 2019, devenant ainsi le 56^e pays au niveau mondial et le 27^e en Afrique à mettre en œuvre cette norme. Cette mise en œuvre est assurée par l'ITIE Gabon qui est un groupement d'intérêt public créé par le décret n°00535/PR/MEFBP du 08 juillet 2005 puis respectivement réorganisé à travers le décret n°579/PR/MEPPDD du 22 décembre 2016 puis le décret n°0077/PR/MER du 22 mars 2021.

II. ITIE Gabon

L'ITIE Gabon est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Économie et de la Relance. Elle est dotée de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie administrative et financière. Sa mission consiste à assurer la mise en œuvre et le suivi des principes et mesures fixées. Elle comprend le Groupe Multipartite, organe de coordination et de validation de l'ITIE Gabon et le Secrétariat Technique Permanent, organe exécutif et technique de l'ITIE Gabon. Placé sous l'autorité du Groupe Multipartite, le Secrétariat Technique Permanent est placé sous la supervision d'un Secrétaire Technique Permanent chargé de l'animation et de la coordination des travaux. Il comprend des personnels (agents publics, agents régis par le code du travail) mis à la disposition par les administrations et organismes dont ils relèvent. En vue d'opérationnaliser le Secrétariat Technique Permanent dans le cadre de la mise en œuvre de la norme ITIE 2019, il est envisagé de recruter pour une durée de trois (ans) renouvelable une (1) fois, les personnels devant le composer.

III. Profils recherchés

Pour la cellule technique :

- Un(e) Expert(e) statisticien(ne)-économiste du secteur extractif ;
- Un(e) Expert(e) informaticien(ne), développeur de systèmes et administrateur réseaux ;
- Un(e) Expert(e) gestion de projets, suivi-évaluation et passation des marchés ;
- Un(e) Expert(e) technologies de l'information, du marketing et de la communication digitale

Pour la cellule administrative :

- Un(e) assistant(e) de direction
- Un(e) responsable administratif(ve) et financier(e)

IV. Description des postes

Les descriptifs du profil de chaque poste peuvent être obtenus en adressant un email à l'adresse recrutementitiegabon@gmail.com. L'objet des messages ou de la transmission doit porter la mention « RECRUTEMENT DES PERSONNELS DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT DE L'ITIE GABON ».

V. Conditions à remplir

- Etre de nationalité gabonaise ;
- Etre fonctionnaire ou agent contractuel de l'Etat de catégorie A ou agent du secteur privé de niveau équivalent ;
- Etre âgé d'au moins 30 ans ;
- Avoir une bonne aptitude oratoire et rédactionnelle ;
- Jour de tous ses droits civiques ;
- Pouvoir faire preuve d'une grande disponibilité ;

- Avoir la bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Internet).

VI. Critères de sélection et d'évaluation

Les critères de sélection des candidats sont fournis dans chaque profil de poste. Quant aux critères d'évaluation, ils sont présentés ci-dessous.

Critères d'évaluation	Points
1. La lettre de motivation et la lettre de recommandation du référent professionnel permettent-ils de bien apprécier les atouts du/de la candidat(e) ?	10
2. Le/la candidat(e) a-t-il/elle le profil décrit dans la fiche de profil de poste ?	20
3. Le/la candidat(e) a-t-il/elle une expérience avérée dans le secteur extractif ?	20
4. Les 3 références de positions similaires au poste sollicité sont-elles recevables et consistantes ?	20
5. Le/la candidat(e) a-t-il/elle explicité clairement sa compréhension des enjeux, attentes et résultats auxquels il devrait contribuer dans le cadre de sa fonction ?	30
Total :	100

VII. Procédure de soumission et contenu des dossiers

Pour faire acte de candidature, veuillez déposer votre dossier au Cabinet de la Présidente de l'ITIE Gabon au plus tard, le **jeudi 30 juin 2022 à 16 heures 00** et envoyer impérativement une version PDF dudit dossier, avec l'accusé de réception du dépôt physique à l'adresse e-mail suivante recrutementitiegabon@gmail.com.

Les dossiers seront déposés sous pli fermé et comprendront les documents ci-après :

- Une lettre de motivation (1 page max) ;
- Une note technique explicitant la compréhension des enjeux, des attentes et contributions du candidat au poste sollicité (1 page max) ;
- Un curriculum vitae incluant 3 références de positions similaires au poste sollicité dans le cadre des interventions du secteur extractif en général ou de l'ITIE en particulier (2 pages max) ;
- Une lettre de recommandation d'un référent professionnel impliqué au niveau national, sous-régional ou international dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif (1 page max) ;
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Une copie de l'attestation de recrutement à la Fonction Publique, pour les fonctionnaires ;
- Une copie de tous les diplômes ;
- Une attestation de présence au poste pour les agents publics et secteur privé.

La Présidente de l'ITIE Gabon